

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 07/04/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E)S INTERNATIONAL(E) CHARGE(E) DE LA REVUE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE RECONCILIATION ET DE COHESION SOCIALE 2016-2020, Y COMPRIS LE PLAN DE REPARATION COMMUNAUTAIRE 2017-2020.

Numéro du projet : CIV 10-00112330 UNRC Office Management

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de consultation est de 45 jours ouvrés.

Lieu de travail : Abidjan avec possibilité de déplacement à l'intérieur du pays

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **15 Avril 2020 à 17h00**. Les offres comprendront :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- Une proposition financière

Les deux offres seront placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgass Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <u>Formulaire 1</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de recueil et d'exploitation des données liées à l'accès à la justice, à la justice transitionnelle et aux projets de réparations communautaires.	15					
1.3	Références avérées en matière de travaux internationaux dans le domaine de l'accès à la justice, à la justice transitionnelle et aux réparations communautaires.	10					
1.4	Bonne maîtrise de la problématique du genre	5					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – <u>Formulaire 2</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet et intègre-t-elle la prise en compte du genre?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée?	5					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet?	10					
3.6	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent?	5					
		40					

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(E) CHARGE(E) DE LA REVUE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE RECONCILIATION ET DE COHESION SOCIALE 2016-2020, Y COMPRIS LE PLAN DE REPARATION COMMUNAUTAIRE 2017-2020

Mars 2020

1. Contexte

La Côte d'Ivoire est engagée depuis 2011 dans la reconstitution de son tissu social fragilisé par deux décennies de crises socio-politiques avec l'aide de l'Equipe-Pays des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers. Cet engagement est tiré du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 en cours d'exécution. Il est mis en lumière dans le Plan de Travail Gouvernemental 2013, 2014, 2015 et 2016. Ces actions et réponses ont été également promues dans le Programme d'Actions Prioritaires 2017-2020 du Gouvernement en cours de mise en œuvre.

Pour encadrer ce défi de la restauration de son tissu social, le Gouvernement, à travers le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP), avec l'appui de partenaires techniques et financiers, s'est engagé en 2014-2015, dans un processus d'écriture d'une Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale (SNRCS 2016-2020). Les consultations thématiques participatives et sectorielles organisées en vue de l'écriture de cette stratégie, bien qu'ayant relevé des progrès indéniables dans le renforcement du tissu social et une transformation positive du paysage politique ivoirien, ont mis en évidence douze (12) leviers indispensables à actionner pour favoriser une reconstruction post-conflit durable et faire le lit de la paix et la cohésion sociale avec la participation de toutes les forces vives. Ces défis concernent :

- La justice et la vérité ;
- La circulation des armes ;
- L'emploi ;
- L'accès aux services sociaux de base ;
- Les médias ;
- La réparation des préjudices des crises survenues ;
- La sécurité ;
- Le foncier rural ;
- Le genre ;
- la religion ;
- Les réfugiés et déplacés internes ;
- La réconciliation et la cohésion sociale.

En 2016 dans le cadre d'un processus d'actualisation de la SNRCS 2016-2020 pour tenir compte des faits nouveaux et du contexte national, cette stratégie a mis en évidence de nouvelles menaces à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale. Elles concernent : (i) la radicalisation/l'extrémisme religieux, (ii) la diversité, (iii) la faillite morale des personnes, notamment de la jeunesse.

L'ensemble des défis a été agrégé autour des axes suivants de la SNRCS 2016-2020 : (i) assurer de façon participative et inclusive la réconciliation (ii) réduire les inégalités régionales et sociales avec la participation des populations dans leurs diversités, (iii) promouvoir la sécurité humaine pour toutes et pour tous, (iiii) assurer la réparation communautaire des préjudices des crises survenues.

La SNRCS 2016-2020 a fait l'objet d'adoption par le Gouvernement en Conseil des Ministres en date du 07 juin 2017. Aussi, tenant compte de la forte valeur ajoutée des actions de la SNRCS 2016-2020 en lien avec la réparation communautaire des préjudices des crises survenues, le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP) a lancé en 2017, avec l'appui du PNUD, des consultations en vue de l'élaboration d'un plan d'actions en matière de réparation communautaire. Ces consultations ont été tenues en présence du corps préfectoral, des organisations de jeunesse et de femmes, des chefs traditionnels et de communautés, des leaders politiques, des responsables des collectivités territoriales et des responsables de l'administration déconcentrées. L'élaboration de cette matrice a été soutenue par diverses rencontres nationales et participatives déclinées comme suit : (i) La consolidation et la validation des besoins en matière de réparation communautaire, (ii) La priorisation des besoins en matière de réparation communautaire et (iii) La définition et budgétisation des axes de réponses en matière de réparation communautaire. L'opérationnalisation de ce plan tient compte des principes directeurs et du cadre institutionnel et de suivi de la SNRCS 2016-2020.

La mise en œuvre de ces deux instruments, SNRCS et Plan National de Réparation Communautaire (PNRCo), a permis d'engranger plusieurs résultats significatifs en matière d'apaisement du climat social et politique. Certains de ces résultats ont été présentés au Gouvernement au cours de séminaires bilan de l'action gouvernementale. Malgré ces réalisations notables, le tissu social continue d'être mis à mal. En effet, suivant les rapports de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale et la Direction de la Cohésion Sociale, ces dernières années ont été caractérisées par la résurgence de conflits ouverts dans plusieurs localités de notre pays. D'autres conflits ouverts et latents sont aussi consolidés dans la cartographie 2019 du Programme National de Cohésion Sociale.

Par ailleurs, les ressources mobilisées pour mettre en œuvre effectivement la SNRCS 2016-2020 sont insuffisantes, et constituent pour le MSCSLP un autre défi majeur à l'instar de la résurgence des conflits, tensions et violences. L'opérationnalisation de la SNRCS 2016-2020 se fait dans un cadre local, national et global. Les résultats obtenus, en lien avec la mise en œuvre de la SNRCS 2016-2020, sont le fruit d'une coordination, d'une planification et d'un suivi adossés à la complémentarité et à la synergie entre les acteurs sectoriels et nationaux suivant une approche verticale et horizontale.

Au niveau institutionnel, la SNRCS 2016-2020 se trouve présentement dans une phase d'appropriation nationale et locale par les populations et les institutions. Sur le plan opérationnel, la SNRCS 2016-2020 a réussi quatre cycles de planification, sous forme de plans de travail annuel budgétisé, avec l'appui de l'Equipe-Pays des Nations Unies, dont principalement le PNUD et l'UNFPA. Au niveau des partenariats, la mise en œuvre de la SNRCS 2016-2020 s'est faite également à travers des synergies avec d'autres secteurs au regard de leur importance dans la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale. Ces secteurs concernent notamment :

- Le foncier ;
- Les mines ;
- L'accès aux ressources en eau ;
- L'emploi ;
- Le genre ;
- La justice et des droits de l'homme ;

- La sécurité ;
- L'accès aux infrastructures sociales de base ;
- La lutte contre la pauvreté ;
- La circulation des armes légères et de petits calibres...

Tenant compte de ce qui précède, une Revue Des Progrès (RDP) de la SNRCS 2016-2020 se justifie pour aider à disposer de lignes d'actions concrètes et d'orientations sur lesquelles les acteurs doivent focaliser les efforts pour concilier le développement avec la paix.

2- Objectifs de la mission

La présente RDP a pour objectif de mettre à disposition du MSCSLP et des partenaires de mise en œuvre de la SNRCS 2016-2020, et du PNRCO 2017-2020, des informations sur les réalisations, les enseignements et les bonnes pratiques ainsi que des orientations en vue du renforcement de la cohésion sociale.

Spécifiquement, les objectifs attendus de la RDP sont :

- Apprécier la pertinence des actions et les progrès et les résultats dans la mise en œuvre de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 ;
- Analyser la pertinence des objectifs et des actions de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 par rapport aux priorités nationales et au contexte actuel ;
- Analyser la contribution des Institutions nationales, des Ministères techniques, des Institutions internationales, de l'Equipe-Pays des Nations Unies, des collectivités territoriales et des organisations de la société civile dans les résultats et réalisations de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 ;
- Analyser la pertinence du cadre de coopération, de coordination, de suivi, de communication et de mobilisation de ressources financières au profit de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 ;
- Formuler des recommandations suivant les enseignements tirés et les lignes d'actions de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 ;
- Proposer des lignes d'actions pertinentes en vue d'alimenter la SNRCS 2021-2025.

3- Mandat et Résultats Attendus

3.1. Mandat

Sous l'autorité du Représentant Résident, la supervision générale du Chef de l'unité Gouvernance, dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, La mission sera conduite par un(e) consultant(e) international(e) avec l'appui de l'équipe du PEDDH/PNUD et du Programme National de Cohésion Sociale (PNCS).

3.2. Résultats attendus

Au terme de la RDP de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020, le MSCSLP/PNCS devra disposer d'informations pertinentes sur :

- L'état de la mise en œuvre et les progrès réalisés par rapport aux différents résultats retenus ;
- Les facteurs ayant influencé positivement ou négativement à tous les niveaux l'atteinte des résultats ;
- L'engagement du gouvernement, les actions entreprises et leurs résultats ;
- Le degré d'atteinte des objectifs ;
- Le niveau de prise en compte du genre ;
- Les stratégies de partenariat développées et leur efficacité ou non pour l'atteinte des résultats ;
- La définition d'orientations claires, de suggestions ou de recommandations pertinentes (en termes de résultats, d'actions à entreprendre, de partenariat à développer, de cadre institutionnel, de mobilisation de ressources, etc.) ;

- Des suggestions claires et tangibles pour l'inclusion de la cohésion sociale dans les autres programmes et stratégies sectorielles ;
- Les enseignements qui résultent de la mise en œuvre de la SNRCS 2016-2020 et du PNRC 2017-2020 en termes de bonnes ou mauvaises pratiques ;
- L'opportunité et les modalités d'extension de la SNRCS 2016-2020 et du PNRC-2017-2020 existants, ainsi que les conditions de mise en œuvre efficiente.

La longueur du document sera de 50 pages maximums et comprendra un résumé de 4 à 5 pages. Les documents ne répondant pas à ces critères doivent être révisés pour qu'ils soient à la satisfaction du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté. Il importe de souligner que le résultat de cette revue doit servir de guide pratique avec des recommandations concrètes et orientées à la prise de décisions y compris opérationnelles.

4. Durée

La durée de consultation est de 45 jours.

5. Critères clés de la RDP

La RDP de la SNRCS 2016-2020 et du PNRC 2017-2020 devra mettre en lumière les angles d'analyses suivants :

Pertinence relativement :

- Aux objectifs et Actions par rapport aux priorités nationales du MSCSLP ;
- Aux besoins exprimés par les partenaires nationaux sectoriels et locaux ;
- Au cadre de coopération, de partenariat, de coordination, de pilotage, de suivi et de mobilisation de ressources financières ;
- Aux mécanismes et modalités d'intervention et de suivi-évaluation ;
- Aux zones d'interventions et groupes cibles.

Efficacité à travers une analyse :

- De la quantité et qualité des activités réalisées et des résultats atteints en rapport avec les programmations ;
- De la répartition et l'utilisation des ressources ;
- Des mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation et du rôle des différents acteurs ;
- De la contribution à la réalisation des priorités du gouvernement appuyées par le PNUD et les autres organisations et institutions nationales et internationales.

Efficience, la RDP mettra un accent sur :

- Des ressources (adéquation des moyens et activités aux résultats à atteindre, bon usage des ressources, capacités d'exécution, etc.) ;
- Les partenariats mis en place, en lien avec les autres intervenants et les bénéficiaires.

Durabilité des résultats et de leurs impacts avec une focalisation sur :

- Le renforcement des capacités des acteurs sectoriels et bénéficiaires ;
- La mise en place de mécanisme de pérennisation des résultats et des acquisitions ;
- La satisfaction des bénéficiaires et des diverses parties prenantes vis-à-vis des résultats atteints et des réalisations ;
- Les changements au sein des populations bénéficiaires.

La revue des progrès devra formuler des propositions de capitalisation des acquis et d'amélioration pour une éventuelle poursuite des actions dans le cadre d'une extension de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 en termes de lignes d'actions, de modalités d'exécution, de dispositif organisationnel de mise en œuvre et de suivi et de mobilisation de ressources financières.

6. Zones d'intervention

Cette revue se concentrera dans le district autonome d'Abidjan et des régions : Cavally (Duékoué et Guiglo), Guémon, Tonkpi (Man), Gbêkê (Bouake) et Gbêkê (Boundiali). La mission pourra également avoir la possibilité d'extension dans toute autre zone touchée par la crise ou jugée nécessaire pour besoin de l'étude.

7. Questions relatives à la RDP

La RDP observera les performances globales de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 par rapport aux résultats attendus. Elle examinera également certaines questions spécifiques et indispensables en tenant compte de l'expérience du Consultant en charge de la RDP. Les questions prioritaires auxquelles la RDP devra s'intéresser sont :

Evaluation des performances :

- Quelle est la performance de la SNRCS 2016-2020 et de la PNRCO 2017-2020 en termes d'atteinte des résultats escomptés en référence aux indicateurs et cibles du cadre de ressources et résultats ?
- En rapport avec les ressources mobilisées et les réalisations effectives, quels sont les signes et preuves que la SNRCS 2016-2020 et la PNRCO 2017-2020 ont contribué à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale ?
- Quelles valeurs ajoutées ou conséquences peuvent être attribuées à la SNRCS 2016-2020 et au PNRCO 2017-2020 à ce stade ?
- Quelles ont été l'efficacité et l'efficacités des stratégies déployées (rapport coût-bénéfice) par rapport à d'autres stratégies ou approches poursuivies par le Gouvernement et d'autres partenaires au développement en vue d'atteindre les mêmes résultats ?
- Quel est le degré de satisfaction des diverses parties prenantes vis-à-vis de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 et des résultats atteints ?

Evaluation de la durabilité des résultats :

- Des institutions et capacités renforcées ;
- De la contribution de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 au renforcement des capacités nationales ;
- Des réponses mises en place pour assurer la durabilité et la diffusion des produits par la SNRCS 2016-2020 et le PNRCO 2017-2020 ;
- Du niveau de fonctionnalité de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020.

Facteurs déterminants dans la mise en œuvre :

- La SNRCS 2016-2020 et le PNRCO 2017-2020 possèdent-ils une vision claire ? des résultats à atteindre et des moyens nécessaires devant être mobilisés à cet effet ?
- La justification et le cadre des ressources et résultats de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 sont-ils pertinents pour l'atteinte des objectifs au regard du contexte national ?
- Les hypothèses et les risques identifiés ont-ils été pertinents ? ont-ils été bien gérés ?
- La SNRCS 2016-2020 et le PNRCO 2017-2020 ont-ils été bien conçus et s'insèrent-ils dans les priorités et stratégies nationales du PND 2016-2020 ?
- Les arrangements de gestion de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 étaient-ils adéquats et appropriés ; o La gestion de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 a-t-elle été axée sur l'atteinte des résultats ?

- Existe-t-il des goulots d'étranglement au niveau des décaissements entre le PNUD et l'organe en charge de la gestion de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 ?
- Quelle a été la qualité de la mobilisation des ressources financières ?
- Les systèmes de gestion et de rapportage ont-ils fonctionné correctement ?
- Quel a été la qualité et la pertinence de l'appui technique du PNUD dans la mise en œuvre de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 et l'atteinte des résultats ?
- Quel a été la qualité et la pertinence de l'appui technique des autres partenaires dans la mise en œuvre de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 et l'atteinte des résultats ?
- Dans quelle mesure la SNRCS 2016-2020 et le PNRCO 2017-2020 ont eu un effet catalyseur, en substance, financièrement et en termes de développement et/ou de renforcement des partenariats ?

Positionnement stratégique du PNCS :

Le PNCS, à travers la SNRCS 2016-2020 et le PNRCO 2017-2020, s'est-il stratégiquement bien positionné au regard des questions suivantes :

- La mise en œuvre des priorités nationales en matière de cohésion sociale et de réconciliation telles que mentionnées dans les PND 2016-2020 ;
- La collaboration avec les autres intervenants en matière de cohésion sociale et de paix ;
- La plus-value attribuable au PNCS ;
- Le positionnement des autres partenaires dans la mise en œuvre de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020.

Perspective d'une extension de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 :

Analyser la vision, la stratégie et les mesures concernant une continuation de la SNRCS 2016-2020 et le PNRCO 2017-2020 :

- Quels sont les efforts actuels ?
- Quels sont les défis à relever et les lacunes à combler dans le processus ?
- Analyser la possibilité d'une éventuelle nouvelle programmation en considérant les leçons et recommandations de la phase actuelle.

8. Services demandés et résultats à atteindre :

Le/la consultant(e) devra produire :

- Un rapport initial. Ce rapport initial doit être préparé et présenté au MSCSLP et au PNUD durant la première semaine de la mission. Il doit détailler la compréhension du travail attendu par rapport aux éléments qui sont évalués, et pour quelle raison ils sont évalués en indiquant comment chaque question obtiendra une réponse à l'aide de : méthodes proposées et procédures de collecte des données. Le rapport initial doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations ;
- Un rapport final de RDP. Ce document sera un rapport analytique basé sur un examen documentaire qualitatif et quantitatif et sur des analyses de terrain. Le travail devra être mené en étroite collaboration avec le MSCSLP et le PNUD ;
- Une présentation power point sur les résultats, conclusions et recommandations de la mission.

Le rapport final de la RDP de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 devra aborder l'ensemble des points énumérés dans les termes de référence. Il comportera les éléments suivants :

- Résumé ;
- Note méthodologique ;
- Analyse des performances ;
- Gestion et situation financière ;
- Difficultés majeures ;
- Coordination ;
- Partenariat, mobilisation des ressources et communication ;
- Attentes et perspectives ;
- Recommandations ;
- Enseignements tirés ;
- Conclusion.

Ce travail d'analyse sera alimenté par une revue bibliographique et les entretiens avec les acteurs majeurs. Il fera l'objet d'un atelier de restitution auprès du MSCSLP et du PNUD, à la fin de la mission en Côte d'Ivoire.

9. Qualifications requises

La RDP de la SNRCS 2016-2020 y compris le PNRCO 2017-2020 sera conduite par un expert international spécialiste en évaluation des programmes et projets dans le domaine de la cohésion sociale et de la paix. Il doit avoir une solide expérience dans la formulation et/ou l'évaluation de programmes/projets. Il doit répondre au profil suivant :

- Diplôme universitaire de troisième cycle (minimum BAC+5) en droit, en administration publique, ou sciences politiques, en relations internationales, gestion de projets ou discipline connexe ;
- Expérience d'au moins 15 ans dans le domaine de la gestion ou évaluation des programmes et projets dans le domaine de la cohésion sociale, de la paix et de la réconciliation ;
- Une solide expérience dans la conduite des évaluations de projets dans le domaine de la cohésion sociale, de la paix et de la réconciliation ;
- Une bonne connaissance de la région de l'Afrique de l'Ouest ;
- Une expérience avec le système des Nations Unies et le PNUD en particulier est un atout ;
- Parfaite maîtrise du Français.

10. Méthodologie de l'étude

Une méthodologie plus spécifique d'évaluation ainsi qu'un plan de travail seront présentés par le Consultant International. La méthodologie inclura notamment :

- La revue documentaire en utilisant toutes les sources disponibles
- Des entretiens structurés ou semi-structurés, les focus groupes avec les parties prenantes à tous les niveaux ;
- Des visites de terrain dans les zones d'intervention.

Le/la Consultant(e) international(e) sera libre de proposer tout autre outil ou approche pertinente dans la réalisation de cette étude. Il sera libre aussi de prendre contact avec toute personne ou institution susceptible de contribuer à la réalisation de son mandat.

Le/la consultant (e) devra pleinement intégrer la dimension genre dans l'ensemble de sa démarche, dans ses analyses et dans les produits attendus.

Le PNUD-Côte d'Ivoire devra dans la mesure du possible lui faciliter la prise de contact avec les parties prenantes identifiées.

11. Livrables et date de leur remise

Les principaux produits attendus de la consultation sont :

Résultats attendus	Durée estimée (jours ouvrables)	Date indicative de transmission	Revue et approbation requise
Note de cadrage contenant la compréhension des TDR, la méthodologie validée, la liste des structures et personnes ressources clé à rencontrer ainsi que le calendrier détaillé de l'étude à présenter un jour après la réunion de cadrage	5 jours	Entrée en vigueur de l'étude (To) + 5 jours ouvrés	Comité d'analyse sous l'égide du Représentant Résident Adjoint Programme et du MSCSLP
Rapport provisoire contenant les résultats attendus de l'étude	20 jours	To + 20 jours ouvrés	Comité d'analyse sous l'égide du Représentant Résident Adjoint Programme et du MSCSLP Une réunion de débriefing sous forme d'atelier national sera organisée avec toutes les parties prenantes au projet, présentant les principaux constats et conclusions émanant des activités d'évaluation réalisées sur le terrain
Rapport final intégrant les observations de l'atelier national de validation et une présentation Power Point des résultats et des grandes recommandations de l'étude	20 jours	To+ 45 jours ouvrés	Comité d'analyse sous l'égide du Représentant Résident <i>Dissémination des résultats à l'occasion d'un atelier national avec le consultant international</i>

12. Durée de la mission

La durée de la consultation est fixée à 45 jours ouvrés.

13. Paiements du (de la) Consultant(e)

Délivrables	Délais	Montant
Note de cadrage et calendrier détaillé de l'étude	A 5 jours du début de la mission	20%
Rapport provisoire contenant les résultats attendus de l'étude	Après 20 jours de travail	40%
Rapport final et présentation Power Point des résultats et des grandes recommandations de l'étude	A la fin du contrat après le rapport final	40%

14. Rémunération du (de la) Consultant(e)

Le/la consultant(e) international(e) sera rémunérée sur la base d'une offre financière acceptée par le PNUD.

15. Critères de qualité

- Une bonne compréhension de la mission
- Une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités
- Délais et qualité de production des livrables

16. Qualifications

- Diplôme universitaire supérieur du niveau minimum master en droit, relations internationales ou sciences politiques ou tout autre domaine équivalent, complété par une formation avancée en matière de Justice Transitionnelle ;
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience satisfaisante dans le domaine juridique ou sociologique et /ou la pratique judiciaire d'un système de droit romano-germanique et en matière de Justice Transitionnelle ;
- Avoir réalisé au moins deux études de même nature et de complexité similaire à la présente étude ;
- Avoir une expérience pertinente dans la réforme des institutions judiciaires de droit romano-germanique ;
- Disposer de connaissances avérées dans le domaine du genre ;
- Etre apte à travailler en milieu institutionnel ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement social, politique et économique de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique d'Ouest serait un atout ;
- Toute autre expérience supplémentaire en sociologie, anthropologie, psychologie, légistique, management, sera un atout ;
- Démontrer d'une bonne compréhension des tdrs ;
- Démontrer une aptitude à intégrer systématiquement la problématique du genre ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français (lire, écrire et parler) ;
- Avoir mener des études pour le système des Nations Unies serait aussi un atout.

17. Compétences et aptitudes

- Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
- Excellente communication orale et écrite en français et en anglais
- Excellent leadership et compétences managériales
- Excellentes capacités de communications rédactionnelles ;
- Très motivé avec une habilité à travailler avec un minimum de supervision ;
- Maîtrise de la langue française et bonne connaissance de l'anglais ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques.
- Connaissance de l'Afrique en général et de la Côte d'Ivoire en particulier serait un atout ;
- Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives.

18. Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de recueil et d'exploitation des données liées à l'accès à la justice, à la justice transitionnelle et aux projets de réparations communautaires.	15					
1.3	Références avérées en matière de travaux internationaux dans le domaine de l'accès à la justice,à la justice transitionnelle et aux réparations communautaires.	10					
1.4	Bonne maîtrise de la problématique du genre	5					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – <u>Formulaire 2</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet et intègre-t-elle la prise en compte du genre?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée?	5					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet?	10					
3.6	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent?	5					
		40					

19. Critères de sélection

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la mieux disante, sera retenu sous réserve de la qualité et de l'expérience.

Documents à fournir dans le dossier de candidature

a. Offre Technique

Les offres techniques devront être composées de :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail

b. Offre financière

L'offre financière à établir selon les livrables et le tableau de détail des coûts ci-dessous :

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Eléments	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
I. <u>Coûts du Personnel</u>			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
II. <u>Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance</u>			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance			
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			
III. <u>Voyages dans le cadre de la Consultance (si applicable)</u>			
Frais de transport			
Frais de subsistance			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			

N/A : Non Applicable